

ANNEXE II-C: MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE AU REGARD DES EFFETS DIRECTS ET DES PRODUITS

Évaluation de la performance des programmes du PAM au regard des effets directs

Performance par effet direct stratégique

1. Le PAM évalue la performance de ses programmes au regard de ses objectifs stratégiques ainsi que la mesure dans laquelle il a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 en 2021 en suivant l'approche de la chaîne de résultats qui est exposée dans le Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021. Pour cela, il tient compte de l'ensemble de la performance des opérations actives au cours de l'année considérée au regard des effets directs escomptés. L'analyse repose sur les indicateurs d'effet direct institutionnels qui ont fait l'objet d'un suivi par les bureaux de pays en 2021.
2. La méthode d'évaluation a été révisée en 2021 pour remédier à certaines contraintes liées à un manque de comparabilité avec les valeurs de référence et à l'application d'un coefficient de pondération unique à tous les indicateurs, indépendamment de la fréquence de leur utilisation.

Étape 1 – Déterminer les indicateurs à retenir aux fins de l'analyse

3. Le PAM évalue la performance au regard des différents indicateurs d'effet direct suivis au titre de chaque programme, pour chaque groupe cible, chaque lieu et chaque modalité de transfert. Les différentes combinaisons d'indicateurs et de groupes cibles, de lieux ou de modalités correspondent chacune à une "mesure".
4. Par ailleurs:
 - a) Seuls les indicateurs inclus dans le Cadre révisé de résultats institutionnels font l'objet d'une mesure (les indicateurs d'effet direct propres à tel ou tel pays ne sont pas pris en compte).
 - b) Seules les mesures pour lesquelles on dispose d'un ensemble de données complet – valeur de référence, cible annuelle et valeur issue du suivi annuel (valeur de suivi) – sont incluses dans l'analyse. Dès lors qu'une valeur est manquante, la mesure n'est pas prise en considération dans l'analyse. Si plusieurs valeurs de suivi sont disponibles pour l'année considérée, seule la plus récente est utilisée aux fins de l'analyse.

Figure 1: Indicateurs d'effet direct: points de données et combinaisons

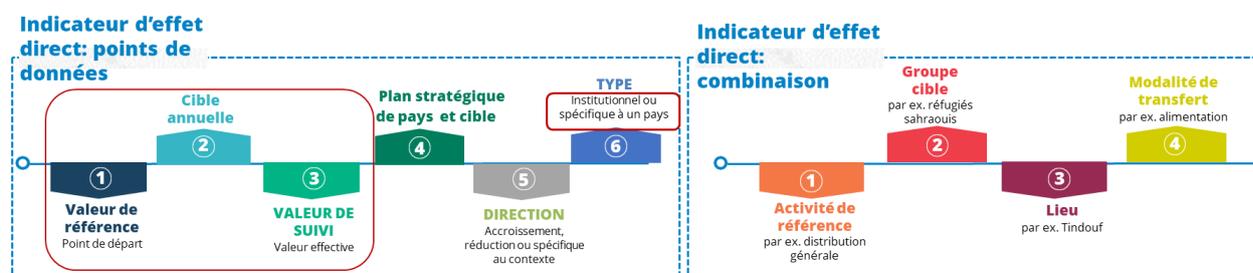


Tableau 1: Exemple de mesure d'un indicateur d'effet direct pour un groupe cible particulier recevant une assistance au titre d'une activité spécifique dans un lieu donné

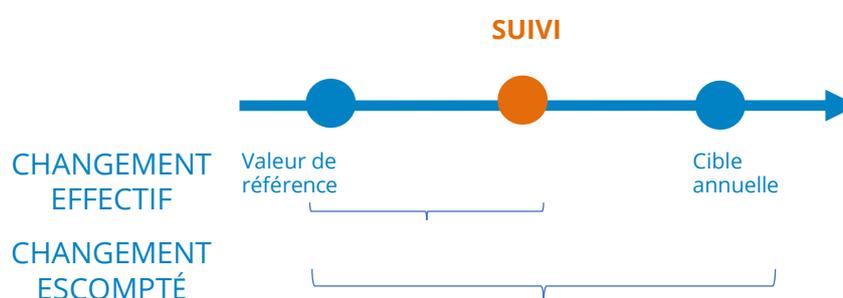
Indicateur d'effet direct	Catégorie	Combinaison	Modalité	Type	Direction	Valeur de référence	Valeur cible (2020)	Valeur de suivi (2020)
Score de consommation alimentaire	Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable	Adamaoua/République centrafricaine, aide alimentaire aux réfugiés/Transferts de ressources non assortis de conditions 1/Distribution générale	Produits alimentaires	Institutionnel	Accroissement	86,76	80	66,4

- c) Dans le cas des indicateurs comportant plusieurs sous-indicateurs, un seul d'entre eux est pris en considération afin d'éviter tout double comptage.
5. Par exemple, le score de consommation alimentaire est un indicateur d'effet direct qui englobe trois sous-indicateurs et suppose donc le suivi de trois mesures: la proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant, médiocre ou acceptable pour chaque activité, modalité de transfert et groupe cible.
6. Dans le cas des indicateurs ci-après, comportant plusieurs sous-indicateurs, les sous-indicateurs pris en compte aux fins de l'analyse sont les suivants:
- Score de consommation alimentaire:
 - le pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable.
 - Score de consommation alimentaire – nutrition:
 - le pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en fer héminique (au cours des sept derniers jours);
 - le pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en protéines (au cours des sept derniers jours);
 - le pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en vitamine A (au cours des sept derniers jours).
 - Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence:
 - le pourcentage de ménages n'ayant pas recours à des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence.
 - Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études:
 - le taux de poursuite des études.
 - Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM:
 - la valeur unitaire (en dollars É.-U.);
 - la quantité (en tonnes).

Étape 2 – Évaluer la performance au regard des différents indicateurs d'effet direct

7. La performance au regard des indicateurs d'effet direct est évaluée en comparant, d'une part, la valeur associée à ces indicateurs pour une année donnée et, de l'autre, la cible annuelle et la valeur de référence la plus récente telles qu'énoncées dans les cadres logiques des plans stratégiques de pays. À chaque fois, l'évaluation tient compte de l'objectif final, mais aussi du point de départ. Depuis 2021, la méthode de calcul utilisée aux fins de l'analyse des effets directs ne prévoit plus le regroupement des indicateurs selon la chaîne de résultats énoncée dans le Cadre révisé de résultats institutionnels au-delà des catégories d'effets directs stratégiques.
8. Le Cadre révisé de résultats institutionnels comporte trois types d'indicateurs:
 - *Les indicateurs d'accroissement* (> =), à savoir ceux pour lesquels on attend une hausse de la valeur à l'issue de l'intervention.
 - *Les indicateurs de réduction* (< =), à savoir ceux pour lesquels on attend une diminution de la valeur à l'issue de l'intervention.
 - *Les indicateurs adaptés au contexte* (le sens de l'évolution ne peut être déterminé à l'avance), à savoir ceux pour lesquels le sens de l'évolution attendue est déterminé par le bureau de pays concerné en fonction des résultats escomptés du programme.
9. *Vérification de la cohérence des cibles annuelles se rapportant aux différents indicateurs.* Dans les rapports du PAM axés sur les résultats, des cibles sont établies au niveau institutionnel pour certains indicateurs d'effet direct, tandis que d'autres sont établies au niveau des pays, en fonction du contexte opérationnel.
10. La cible ne constitue pas nécessairement une amélioration par rapport à la valeur de référence. Dans le cadre de certaines opérations, il peut arriver qu'une cible soit fixée de façon à refléter une détérioration de la situation. Conformément à la méthode appliquée en 2021, ces mesures sont signalées pour examen puis, sous réserve de leur validation, sont intégrées dans l'analyse.
11. *Évaluation de la performance – calcul du pourcentage de réalisation.* Selon la formule révisée, on compare le changement effectivement constaté, qui est en partie dû aux interventions du PAM, au changement escompté, qui représente le meilleur scénario susceptible d'être observé (on trouvera un exemple de cette formule appliquée à un indicateur d'accroissement dans la première figure de l'appendice).

Figure 2: Exemple de calcul du pourcentage de réalisation



12. Les formules ci-après sont utilisées aux fins du calcul de la performance.
 - a) Si la cible est systématiquement fixée par rapport à la valeur de référence, on applique la formule suivante, valable pour les indicateurs tant d'accroissement que de réduction:

$$\frac{\text{changement effectif}}{\text{changement escompté}} = \frac{(\text{valeur de suivi la plus récente} - \text{valeur de référence})}{(\text{cible annuelle} - \text{valeur de référence})}$$

- b) Si la cible n'est pas systématiquement fixée par rapport à la valeur de référence, on applique la formule suivante, valable pour les indicateurs tant d'accroissement que de réduction:

$$\frac{\text{changement effectif}}{\text{changement escompté}} = \frac{(\text{valeur de suivi la plus récente} - \text{cible annuelle})}{(\text{valeur de référence} - \text{cible annuelle})}$$

13. *Évaluation de la performance – code couleur.* La note attribuée aux mesures associées aux indicateurs d'effet direct correspond à un code couleur, comme suit¹:

3	Progrès importants – cible atteinte ou dépassée	Le changement effectif de l'indicateur correspond à 80% au moins du changement escompté (80% – 80+∞%)
2	Progrès modérés	Le changement effectif de l'indicateur se situe entre 50 et 80% du changement escompté (50% – 80%)
1	Progrès insuffisants ou inexistant	Le changement effectif de l'indicateur est inférieur à 50% du changement escompté (50 -∞% – 50%)

Étape 3 – Déterminer la performance institutionnelle à l'aune des indicateurs d'effet direct, par catégorie d'effets directs stratégiques

14. Une fois qu'une note a été attribuée à chaque mesure selon le code couleur, on procède à l'agrégation des différentes mesures dans la chaîne de résultats du Cadre révisé de résultats institutionnels. Les indicateurs sont regroupés par effet direct stratégique, par résultat stratégique et par objectif stratégique.
15. Pour chaque catégorie d'effets directs stratégiques, on calcule la moyenne des mesures de performance établies pour chaque indicateur d'effet direct (en fonction du code couleur) afin de déterminer la performance à l'échelle du PAM.
16. Par exemple, au titre de la catégorie d'effets directs stratégiques 1.1 (maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante), la note attribuée à chaque pays s'agissant du score de consommation alimentaire a été calculée pour 58 bureaux de pays, sur la base de 180 mesures. La performance à l'échelle du PAM correspond à la moyenne des pourcentages de réalisation déterminés à partir de ces 180 mesures, et est notée conformément au code couleur.
17. *Disponibilité des données.* Pour chaque indicateur, seuls les bureaux de pays ayant communiqué suffisamment de données sont inclus dans l'analyse de la performance. On considère qu'il y a suffisamment de données lorsqu'on dispose d'un ensemble complet de valeurs (valeur de référence, cible annuelle et valeur de suivi annuelle) concernant au moins 50 pour cent des mesures associées à un indicateur d'effet direct donné.

¹ On a procédé à une révision mineure des seuils entre 2018 et 2019 de façon à les harmoniser avec ceux retenus aux fins des autres dispositifs institutionnels d'établissement de rapports. Avant 2019, le barème suivant était utilisé: progrès importants = 90 pour cent ou plus; progrès modérés = entre 90 et 50 pour cent; progrès insuffisants = moins de 50 pour cent.

Tableau 2: Exemple de rapport sur la performance au regard de la catégorie d'effets directs stratégiques 1.1

Effet direct 1.1: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante										
Indicateurs d'effet direct	Nombre de pays ayant communiqué des données	Nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes	Proportion de pays ayant communiqué des données suffisantes	Nombre de mesures effectuées	Nombre de mesures complètes	Proportion de mesures complètes	Performance 2021	Performance 2020	Nombre de mesures montrant une amélioration ou une stabilisation par rapport aux valeurs de référence	Nombre de mesures ayant atteint ou dépassé les valeurs cibles
1.1.1 Score de consommation alimentaire – Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable	66	65	98%	203	188	93%			115	86
1.1.10 Taux de scolarisation	29	27	93%	35	33	94%			20	13
1.1.11 Taux de fréquentation scolaire (nouveau)	18	14	78%	25	21	84%			15	13
1.1.18 Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence	1	1	100%	1	1	100%			1	0
1.1.19 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	21	21	100%	56	55	98%			44	32

18. Les résultats agrégés sont présentés dans le tableau de l'annexe II-D. Un exemple est donné dans le tableau 2. Les définitions ci-après sont retenues:

- Nombre de pays ayant communiqué des données:* nombre de pays ayant communiqué, pour un indicateur spécifique, des données relatives à un ou plusieurs groupes cibles, lieux, activités ou modalités de transfert.
- Nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes:* nombre de bureaux de pays ayant communiqué des données en quantité suffisante (voir plus haut le paragraphe à ce sujet). Par exemple, si le Bureau du PAM au Cameroun a calculé le score de consommation alimentaire (à savoir le pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable) 30 fois (c'est-à-dire pour 30 combinaisons différentes de groupes cibles, activités, lieux et modalités de transfert), mais que seules 10 mesures sont complètes, alors le Cameroun n'est pas inclus dans l'analyse du score de consommation alimentaire à l'échelle du PAM. On considère qu'il n'a pas communiqué suffisamment de données.
- Proportion de pays ayant communiqué des données suffisantes:* nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes divisé par le nombre de pays ayant communiqué des données.
- Nombre de mesures effectuées:* nombre total de mesures effectuées à l'aune d'un indicateur donné. Par exemple, le score de consommation alimentaire peut être mesuré pour une activité, dans trois lieux différents et pour trois groupes cibles dans chacun de ces lieux, soit un total de neuf mesures.
- Nombre de mesures complètes:* nombre de mesures pour lesquelles on dispose des trois valeurs nécessaires (valeur de référence, cible annuelle et valeur de suivi).
- Proportion de mesures complètes:* nombre de mesures complètes divisé par le nombre de mesures effectuées.
- Nombre de mesures montrant une amélioration ou une stabilisation par rapport à la valeur de référence:* nombre de mesures pour lesquelles la valeur de suivi annuelle montre une amélioration par rapport à la valeur de référence.

- h) *Nombre de mesures ayant atteint ou dépassé les valeurs cibles*: nombre de mesures pour lesquelles la valeur de suivi annuelle est égale ou supérieure à la valeur cible annuelle.

Évaluation de la performance au regard des effets directs par domaine d'activité

19. L'évaluation de la performance au regard des effets directs par domaine d'activité est réalisée selon la même méthode que l'évaluation de la performance par objectif stratégique, à cela près que:
- Les bureaux de pays ne sont pas tenus de communiquer des ensembles de données complets concernant au moins 50 pour cent des mesures effectuées.
 - La performance par domaine d'activité est évaluée en fonction des indicateurs énumérés ci-après.

Activités spécifiquement axées sur la nutrition et programmes à dimension nutritionnelle

20. L'évaluation de la performance au regard des indicateurs d'effet direct relatifs à la nutrition porte sur les *activités spécifiquement axées sur la nutrition* et sur les *programmes à dimension nutritionnelle*.
21. Les activités spécifiquement axées sur la nutrition comprennent les programmes de traitement de la malnutrition aiguë, y compris la prise en charge et le traitement du VIH et de la tuberculose, et les programmes de prévention de la malnutrition, notamment les programmes de prévention de la malnutrition aiguë, du retard de croissance et des carences en micronutriments.
22. Les programmes à dimension nutritionnelle contribuent à améliorer les effets directs relatifs à la nutrition et complètent d'autres types d'intervention, comme les distributions générales, les programmes en milieu scolaire, l'appui apporté aux systèmes alimentaires et aux petits exploitants ainsi que les activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence. Des indicateurs spécifiques sont utilisés pour évaluer la performance au regard des effets directs relatifs à la nutrition pour ces divers types d'intervention.
23. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct relatifs à la nutrition énumérés dans le Cadre révisé de résultats institutionnels et sont suivies pour des sous-activités spécifiques.

Activités à dimension nutritionnelle

Indicateurs relatifs au traitement de la malnutrition	Sous-activités
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Alimentation thérapeutique (traitement de la malnutrition aiguë sévère)

Indicateurs relatifs au traitement de la malnutrition	Sous-activités
Traitement antirétroviral: taux d'abandon	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose
Traitement antituberculeux: taux d'abandon	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose
Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose
Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose

Indicateurs relatifs à la prévention de la malnutrition	Sous-activités
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire - femmes	Prévention du retard de croissance
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	Prévention du retard de croissance
Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	Prévention des carences en micronutriments Prévention de la malnutrition aiguë Prévention du retard de croissance Supplémentation en micronutriments autonome
Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)	Prévention des carences en micronutriments Prévention de la malnutrition aiguë Prévention du retard de croissance

Interventions à dimension nutritionnelle

Indicateurs tenant compte de la nutrition	Sous-activités
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire - femmes	Toutes à l'exception de la prévention du retard de croissance
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	Toutes à l'exception de la prévention du retard de croissance
Score de consommation alimentaire – nutrition*	Toutes
Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments	Toutes
Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives	Toutes

* Cet indicateur comporte plusieurs sous-indicateurs: seules les valeurs associées au "pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé" sont incluses dans l'évaluation (voir l'étape 3 relative aux règles sur le regroupement).

Programmes en milieu scolaire

24. L'évaluation de la performance au regard des indicateurs d'effet direct pour ce qui est des programmes en milieu scolaire prend en compte les repas à consommer sur place, les rations de remplacement à emporter et les rations à emporter.
25. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct relatifs à la nutrition énumérés dans le Cadre révisé de résultats institutionnels.

Indicateurs relatifs à l'alimentation scolaire
Taux de fréquentation scolaire
Taux de scolarisation
Taux d'achèvement des études
Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe
Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études*
Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

* Indicateur comportant plusieurs sous-indicateurs: seules les valeurs associées au taux de poursuite des études sont incluses dans l'évaluation (voir l'étape 3, notamment les règles de regroupement).

SABER: approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.

Appui aux petits exploitants et aux moyens d'existence, investissements dans les systèmes alimentaires et gestion des risques

26. Le calcul de la performance au regard des effets directs escomptés vise à évaluer les résultats collectifs que les activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence, d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques ont permis d'obtenir.
27. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct ci-après, qui sont issus du Cadre révisé de résultats institutionnels.

Indicateurs
Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs
Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence
Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement
Score de consommation alimentaire – pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable (activités de référence: appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques ou création d'actifs et appui aux moyens d'existence)
Indice réduit moyen des stratégies de survie (activités de référence: appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques ou création d'actifs et appui aux moyens d'existence)
Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (activités de référence: appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques ou création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Indicateurs
Pourcentage de non-exécution des contrats d'achats du PAM comportant des dispositions favorables aux petits exploitants agricoles
Pourcentage de petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de regroupements d'exploitants agricoles bénéficiant de l'appui du PAM
Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des regroupement de petits exploitants agricoles
Proportion de pertes après récolte des petits exploitants
Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production bénéficiant de l'appui du PAM*
Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

* Indicateur comportant plusieurs sous-indicateurs: les valeurs relatives à la valeur et à la quantité des ventes sont regroupées séparément et les performances correspondantes sont associées à des codes de couleurs distincts.

Transferts de ressources non assortis de conditions

28. Le calcul de la performance au regard des effets directs escomptés vise à évaluer les résultats des transferts de ressources non assortis de conditions.
29. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct ci-après, définis dans le Cadre révisé de résultats institutionnels, et sont suivies pour les distributions générales.

Indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire	Activité de référence
Score de consommation alimentaire	Distribution générale
Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages n'ayant pas recours à des stratégies de survie)	
Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)	
Capacité économique de satisfaire les besoins essentiels	

Évaluation de la performance par résultat transversal

30. La méthode utilisée pour évaluer la performance par résultat transversal suit les mêmes étapes que celle appliquée pour évaluer la performance par résultat stratégique au regard des effets directs. À l'étape 3, on calcule, à l'aune de chaque indicateur de résultat transversal, la moyenne de l'ensemble des mesures de la performance effectuées par les bureaux de pays ayant communiqué suffisamment de données (selon le code couleur) afin de déterminer la performance à l'échelle du PAM.

Analyse des effets directs: limites de la méthode d'évaluation

Mesure des résultats

31. En dépit de la révision entreprise en 2021, la méthode comporte toujours deux limites importantes. La première tient au fait que, lorsqu'on calcule la moyenne des mesures au niveau des indicateurs, toutes les mesures se voient affectées le même coefficient de pondération, si bien que la performance obtenue au regard d'un indicateur donné ne reflète pas la taille des opérations concernées, du point de vue ni du nombre de bénéficiaires, ni du niveau de financement. La seconde tient à la disponibilité des données: seuls les bureaux de pays qui ont communiqué des données suffisantes sont pris en compte aux fins de l'analyse des résultats. Si cela permet au PAM d'éviter de tirer des conclusions à partir de données incomplètes, cela signifie aussi que l'appréciation de la performance risque de ne pas être représentative de l'ensemble des opérations menées et de rendre compte uniquement des résultats obtenus par certaines opérations dans un sous-ensemble de pays. Au vu de ces réserves, la performance qui est indiquée pour chaque objectif stratégique est accompagnée d'une indication concernant le nombre de pays pris en compte dans l'analyse. Il convient donc de lire les appréciations en tenant compte du descriptif correspondant afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble de la performance.

Évaluation de la performance du PAM au niveau des produits

32. Le PAM évalue les résultats à court terme de ses programmes grâce aux indicateurs de produit. En plus du nombre de bénéficiaires et du nombre de transferts effectués, ces indicateurs permettent de déterminer le nombre de communautés ayant reçu une assistance ainsi que notamment le nombre de centres de santé, d'installations sanitaires ou encore de jardins potagers scolaires ayant été créés, remis en état ou améliorés.
33. Actuellement, il existe près de 400 indicateurs de produit, dont le suivi s'effectue grâce à une soixantaine d'unités de mesure. Afin d'évaluer la performance au niveau institutionnel, on regroupe certains indicateurs de produit ayant la même unité de mesure. Seuls les indicateurs de produit inclus dans le Cadre révisé de résultats institutionnels font l'objet d'un regroupement, et seuls ceux pour lesquels on dispose des valeurs prévue et effective sont pris en compte dans l'analyse.

Tableau 3: Exemple d'évaluation à l'aune d'un indicateur de produit

Indicateurs de produit	Nombre de mesures effectuées	Nombre de mesures complètes	Proportion de mesures complètes	Nombre de pays ayant communiqué des données	Nombre de pays ayant communiqué des valeurs cibles et des valeurs effectives	Proportion de pays ayant communiqué des valeurs cibles et des valeurs effectives	Valeurs cibles fondées sur les besoins pour 2021	Valeurs effectives de 2021	Taux de réalisation
H.1 Nombre de services partagés fournis, par type									
Capacité d'entreposage mise à la disposition des organismes humanitaires (en mètres carrés)	2	2	100%	2	2	100%	88 287	89 539	101%
Nombre de rapports techniques partagés avec les partenaires des modules d'action groupée	3	2	67%	3	2	67%	5	5	100%
Nombre de sites desservis	8	5	63%	5	4	80%	170	221	130%

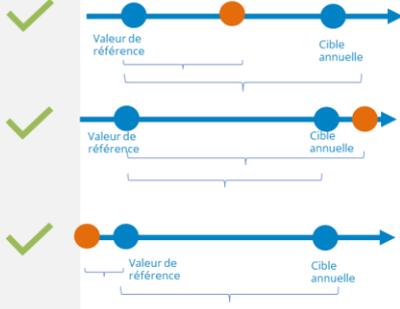
Appendice – Formules permettant de calculer le pourcentage de réalisation d’un effet direct

Indicateur d’accroissement

Calcul du pourcentage de réalisation –
INDICATEURS D’ACCROISSEMENT

SUIVI

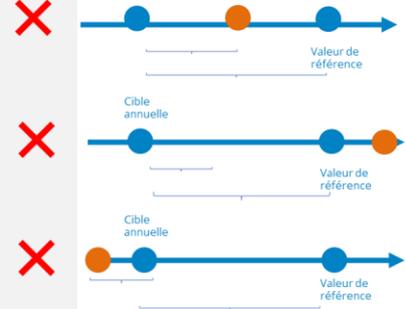
Vérification de la cible



$$\frac{(\text{suivi} - \text{valeur de référence})}{\text{cible} - \text{valeur de référence}}$$

$$\frac{(\text{suivi} - \text{cible})}{\text{valeur de référence} - \text{cible}}$$

Vérification de la cible

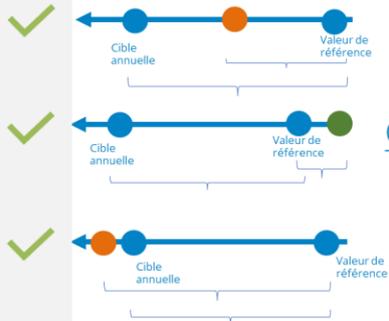


Indicateur de réduction

Calcul du pourcentage de réalisation –
INDICATEURS DE RÉDUCTION

SUIVI

Vérification de la cible



$$\frac{(\text{suivi} - \text{valeur de référence})}{\text{cible} - \text{valeur de référence}}$$

$$\frac{(\text{suivi} - \text{cible})}{\text{valeur de référence} - \text{cible}}$$

Vérification de la cible

